Compt. for. : 9200-9505-5001-5504-6003-7004-7501
À jour : avril 1996

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions
Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Gale, zone sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	ctr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserve de semenciers	crs
Coupe progressive d'ensemencement	cps
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe par bandes	cpb
Brûlage dirigé (suivi du épinoir)	bdd
Plantation à racines nues	pln
Plantation en récipients	plr
Ensemencement de boutures	ebo
Fertilisation	fer
Entretien commercial	ec
Récolte dans les tiges boisées (débit de fibres)	ecd

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R (S)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (EC)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — à pin rouge	R (Pr)
— — à pin gris	R (Pg)
— — à mélèze (larix)	R (L)
— — à pruche	R (Pr)
— — à cèdre	R (C)
Pessière	E
— (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)	E (E)
— — à thuya (cèdre)	E (Ot)
— — à mélèze	E (Mel)
— — à pruche	E (Pr)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (Pb)
— — à pin rouge	E (Pr)
— — à pin gris	E (Pg)
— — à sapin et/ou épinette	E (S)
— — à sapin et/ou épinette blanche (sapinière)	E (SE)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	E (PN)
— — (plantation d'épinette noire)	E (PE)
— — (plantation de mélèze japonais)	E (PJ)
Sapinière	S
— (le sapin et/ou l'épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (Ot)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (EC)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — à pin rouge	S (Pr)
— — à pin gris	S (Pg)
— — à mélèze	S (Mel)
— — à pruche (le sapin boumier)	S (Pr)
Pinède à pin rouge	Pr
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— — — à thuya (cèdre)	Pr (Ot)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (EC)
— — — avec mélèze	Pr (Mel)
— — — avec pruche	Pr (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr (P)
Pinède à pin gris	Pg
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pg (Pg)
— — — avec thuya (cèdre)	Pg (Ot)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (EC)
— — — avec mélèze	Pg (Mel)
— — — avec pin rouge	Pg (Pr)
— — — avec pruche	Pg (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — (plantation)	Pg (P)
Pruchaie	Pr (Pr)
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— — à thuya (cèdre)	Pr (Ot)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (EC)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — à pin rouge	Pr (Pr)
— — à pin gris	Pr (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation de pin sylvestre)	Pr (PS)
Mélèzin	Mel
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Mel (Mel)
— — à épinette noire	Mel (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Mel (EC)
— — à pin blanc et/ou rouge	Mel (Pb)
— — à pin rouge	Mel (Pr)
— — à pin gris	Mel (Pg)
— — à sapin	Mel (S)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Mel (SE)
— — (plantation d'épinette européen)	Mel (PE)
— — (plantation de mélèze japonais)	Mel (PJ)
— — (plantation de mélèze laricin)	Mel (L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Feuillus haut	Feuillus moyen
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (Pg)	F1 (Pg)
— — — — — avec pin blanc	F1 (Pb)	F1 (Pb)
— — — — — avec pin rouge	F1 (Pr)	F1 (Pr)
— — — — — avec épinette	F1 (E)	F1 (E)
— — — — — avec sapin	F1 (S)	F1 (S)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E, EC)	F1 (E, EC)
Bouleau à bouleau blanc avec pin gris	BB (Pg)	BB (Pg)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB (EC)	BB (EC)
— — — avec pin gris	BB (Pg)	BB (Pg)
— — — avec pin blanc	BB (Pb)	BB (Pb)
— — — avec pin rouge	BB (Pr)	BB (Pr)
— — — avec épinette	BB (E)	BB (E)
Bouleau à bouleau jaune avec épinette noire ou rouge	BJ (EC)	BJ (EC)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 (Pb)	F1 (Pb) (F)
— — — avec pin rouge	F1 (Pr)	F1 (Pr) (F)
Peupleraie avec pin gris	Pe (Pg)	Pe (Pg)
— — — avec pin blanc	Pe (Pb)	Pe (Pb)
— — — avec pin rouge	Pe (Pr)	Pe (Pr)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (EC)	Pe (EC)
— — — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)
Érablière rouge résineuse	Er (R)	Er (R) (F)
Érablière résineuse	Ei (R)	Ei (R) (F)
Mélangés à feuillus tolérants	M F1	M F1 (F)
— — — sur sitions blanches	M F1 (f)	M F1 (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences tolérantes	F1
— — d'essences intolérantes	F2
— — en sitions humides (plantation)	Fh
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BB
— — à bouleaux jaunes	BJ
Peuplier	Pe
Érablière rouge	Er
Érablière	Ei
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Ei (BB)
— — à bouleaux jaunes	Ei (BJ)
— — à peupliers	Ei (Pe)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Ei (F2)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Ei (F1)
Plantation d'érable à sucre	Pe(Er)
— de bouleau jaune	Pe(BJ)
— de peuplier	Pe(Pe)
— de peuplier hybride	Pe(H)
— de tilleul d'Amérique	Pe (Ta)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Sc
Dénudé et semi-dénudé humide	Sh
Subnoia	I

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	A
Terrain agricole	T
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cpb
Coupe partielle plus épaisse légère	cpl
Coupe partielle	cp
Épaisse légère	pl
Brulis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes

⊖ 1-50 % ⊕ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brulis	br
Chablis totale	chtl
Épidémie sévère	ep
Chablis	ch
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE :
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
70-50 "	50-70 "
80-30 "	30-80 "
80-50 "	50-80 "
80-70 "	70-80 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT HÉTÉQUIENNE

Jeune inéquienne : Plus d'1/3 dominance de feuillus intolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans
Vieilleuse inéquienne : Plus d'1/3 dominance de feuillus intolérants, majorité des tiges entre 70 et 120 ans
Plus d'1/3 dominance de feuillus intolérants, majorité des tiges entre 30 et 80 ans
Autres peuplements inégaux : majorité des tiges ont plus de 80 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 40%	1
Forte	41 à 50 %	2
Abrupte	51 % et plus	3
Superficie autourde de pierres > 5%		4

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 C3 cp 50+ G
- S — sablonneux
- 1 — classe de pente
- E — épinette noire
- 1 — perturbation
- C — classe de hauteur
- 3 — classe de densité
- cp — coupe partielle
- 50+ — groupement d'essences
- G — classe de texture

R C5 cr60 D1
- R — classe de pente
- C — classe d'âge
- 5 — origine de l'origine
- cr — coupe
- 60 — classe de hauteur
- D — classe de densité
- 1 — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : GROUPE FORSIM, THÉRIAULT LTÉE
SIGNATURE :
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière : Photographie aérienne : 1987
Année de publication : 1988
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/6/87
Déclinaison magnétique : 21° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	9
Unité de gestion	94
Unité d'aménagement	1
Unité de sondage	3*
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	16
Concessionnaire ou autres	04*
Bassin hydrographique	
Bassin primaire	34701*
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	
Division de recensement	97230*
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	*
Région écologique	11 G*

Municipalité régionale de comté M.R.C. 920 SEPT-RIVIÈRES

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-10	22-9	22-12	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-7	22-8	22-5	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-2	22-1		

22 J/8 S.O.